



# Déclaration de principes sur le respect des droits de l'homme chez ALDI Nord

# Contenu

1. Position & champ d'application
2. Normes, directives & organisations
3. Mise en œuvre
4. Structure & responsabilités
5. Développement ultérieur

# 1. Position & champ d'application

Nous, les entreprises du groupe ALDI Nord (ci-après « ALDI Nord »), sommes convaincues que le succès commercial à long terme n'est possible que si les droits de l'homme sont reconnus et protégés.

En tant qu'entreprises commerciales leaders, nous estimons donc que le respect des droits de l'homme et la prévention des violations des droits de l'homme relèvent de notre responsabilité. Notre compréhension de la notion de conduite responsable englobe nos propres activités commerciales, nos relations commerciales et les effets indirects de nos activités.

ALDI Nord respecte tous les droits de l'homme reconnus à l'échelle internationale. Ce faisant, certains aspects sont particulièrement pertinents pour nous en tant que détaillants en alimentation et fournisseurs d'articles d'action non alimentaires, car ceux-ci pourraient être plus facilement influencés par nos activités. La discrimination, la sécurité et la santé, la liberté d'association, la rémunération, les heures de travail, le travail des enfants et le travail forcé en sont quelques exemples. En collaboration avec des experts externes, nous examinons les priorités que nous avons établies.

# 2. Normes, directives & organisations

Nous adhérons aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGPs) adoptés en 2011.

Les cadres suivants constituent pour nous d'autres normes et directives pertinentes :

- la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies,
- la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant,
- la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
- les normes fondamentales de travail de l'OIT
- les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Les valeurs et normes qui y sont ancrées se reflètent également dans nos propres normes et règlements. Ceux-ci constituent un cadre d'action contraignant pour tous les employés et partenaires commerciaux.

- Politique RSE : notre conception de la responsabilité vis-à-vis de l'homme et de l'environnement
- Convention supplémentaire « Normes sociales » : engagement à des conditions de travail humaines et équitables dans nos chaînes d'approvisionnement
- Code de conduite amfori BSCI : respect des principes visant à améliorer les conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales
- Principes des énoncés de mission d'entreprise et de gestion

Par nos actions, nous souhaitons contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Les aspects relatifs aux droits de l'homme jouent un rôle important à cet égard.

Afin de démontrer notre engagement dans le respect et la promotion des droits de l'homme, ALDI Nord et ALDI SÜD ont été les premiers discounts à adhérer au Pacte Mondial des Nations Unies en 2017.

### 3. Mise en œuvre

Nous déterminons les répercussions de nos actions sur les droits de l'homme. Nous définissons des priorités là où nous identifions des risques particuliers de violations des droits de l'homme. Ce faisant, nous sommes conscients que certains groupes tels que les minorités, par exemple, peuvent être plus vulnérables que d'autres. À l'avenir, nous aimerions élargir davantage notre dialogue avec les parties prenantes locales et les personnes susceptibles d'être touchées lorsque nous identifions des risques particuliers de violations des droits de l'homme.

Notre objectif est de prévenir ou d'atténuer au moyen de diverses mesures les effets des risques que nous avons identifiés et classés par ordre de priorité. L'orientation en conséquence de nos pratiques de gestion et d'achat ainsi que la sensibilisation et la formation des employés, des fournisseurs et des partenaires commerciaux concernés en font également partie. Lorsque notre influence est limitée, nous coopérons avec d'autres acteurs. Il peut notamment s'agir d'initiatives sectorielles ou multipartites.

Les mécanismes de plainte se prêtent bien à l'identification précoce d'effets néfastes. C'est pourquoi nous avons créé des procédures pour les employés et partenaires commerciaux d'ALDI. Cependant, en tant que dernier maillon des chaînes de création de valeur parfois complexes, nous avons identifié des défis particuliers lors de la mise en œuvre individuelle dans les pays producteurs des marchandises que nous commercialisons. Nous souhaitons relever ce défi en développant des concepts visant à améliorer l'accès aux mécanismes de plainte dans les chaînes d'approvisionnement pertinentes.

La transparence est à nos yeux un élément essentiel de la diligence en matière de droits de l'homme. Nous donnons ainsi un meilleur aperçu de nos chaînes d'approvisionnement et communiquons plus ouvertement sur les risques encourus et sur nos actions.

## 4. Structure & responsabilités

Les directeurs des sociétés du groupe ALDI Nord surveillent la mise en œuvre et le respect de la « Déclaration de principes sur le respect des droits de l'homme ».

La société ALDI Einkauf GmbH & Co. oHG dispose également d'un département « Corporate Responsibility » qui coordonne et surveille les mesures relatives aux droits de l'homme. En outre, notre société ALDI CR-Support Asia Ltd., basée à Hong Kong, surveille le respect des normes sociales et du travail dans les chaînes d'approvisionnement sur le terrain en Asie.

## 5. Développement ultérieur

Nous sommes conscients que la mise en œuvre de l'obligation de diligence en matière de droits de l'homme est un processus de développement continu. Nous sommes sur cette voie et nous nous engageons à une amélioration continue. Notre Déclaration de principes sur le respect des droits de l'homme fait également l'objet d'une révision continue et est élaborée en conséquence.

Rayk Mende

Managing Director  
Corporate Responsibility  
ALDI Einkauf GmbH & Co. oHG

**Publié par**

ALDI Einkauf GmbH & Co. oHG  
Eckenbergstraße 16A  
45307 Essen

